

CHAPITRE XIX.—TRANSPORTS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Expansion et réglementation officielles des transports.....	848	Sous-section 1. Navigation.....	881
Partie II.—Transports ferroviaires.....	852	Sous-section 2. Ports.....	887
SECTION 1. CHEMINS DE FER.....	852	Sous-section 3. Canaux.....	889
Sous-section 1. Statistique de l'exploitation ferroviaire.....	854	Sous-section 4. La Voie maritime du Saint-Laurent.....	893
Sous-section 2. Chemins de fer Nationaux du Canada.....	861	Sous-section 5. Services fédéraux de la marine.....	897
SECTION 2. MESSAGERIES.....	863	SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DES VOIES NAVIGABLES.....	900
Partie III.—Transports routiers.....	864	Partie V.—Transports aériens civils.....	901
SECTION 1. RÈGLEMENTS PROVINCIAUX CONCERNANT LES VÉHICULES AUTOMOBILES ET LA CIRCULATION.....	864	ARTICLE SPÉCIAL: Évolution du transport aérien civil au Canada.....	904
SECTION 2. VOIRIE.....	868	SECTION 1. AVIATION CIVILE (ADMINISTRATION ET LIGNE DE CONDUITE).....	910
SECTION 3. VÉHICULES AUTOMOBILES.....	872	SECTION 2. SERVICES AÉRIENS ACTUELS.....	911
Partie IV.—Transports par eau.....	881	SECTION 3. STATISTIQUE DE L'AVIATION CIVILE.....	919
SECTION 1. ÉQUIPEMENT ET TRAFIC.....	881	Partie VI.—Oléoducs et gazoducs.....	923

On trouvera, à la page viii du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Les particularités physiographiques et démographiques du Canada présentent des difficultés exceptionnelles du point de vue des transports. Le pays s'étend sur 4,000 milles de l'est à l'ouest et ses principales barrières topographiques vont du nord au sud. Certains secteurs du pays sont isolés les uns des autres par des étendues d'eau comme les détroits de Cabot et de Belle-Isle qui séparent l'île de Terre-Neuve de la terre ferme, par des étendues rocheuses, accidentées et forestières comme la région limitrophe du Nouveau-Brunswick et du Québec et celles qui forment la région située au nord des lacs Huron et Supérieur et séparent la région industrielle de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des provinces des Prairies, et par les montagnes qui se dressent entre les Prairies et la côte du Pacifique. Des transports bon marché et efficaces s'imposent dans un pays où la population est aussi clairsemée, et où les produits sont expédiés, non seulement à l'étranger, mais dans les régions lointaines du pays même.

PARTIE I.—EXPANSION ET RÉGLEMENTATION OFFICIELLES DES TRANSPORTS

Le gouvernement fédéral joue un rôle double dans l'expansion des services de transports. Dans le premier cas, il vise à assurer le développement et la croissance de moyens de transports appropriés à l'époque, et dans le second, il s'occupe de la réglementation économique des tarifs et des services ainsi que de la réglementation d'ordre technique, pour assurer les normes de sécurité des moyens de transports et pour d'autres fins. La construction de canaux, depuis ceux de l'époque de la Confédération jusqu'à la Voie